MAIRIE DE La Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Extrait des registres mil huit cent quatre vingt dix huit, à des heure du actes de

N° 9

Acte de Décès à l'Etat civil déposés aux archives de la mairie de Toulon. Du neuf janvier an mil huit cent quatre vingt dix huit à dix heures du matin. Acte de décès de Thérèse décédé le Coulet, décédé à le heure du jour profession d hier aux hospices civils âgé de à cinq heures du ans, mé à soir, sans profession département d âgé de six ans domicilié à né à Clumane, département Bl Basses Alpes, à mentionné à la domicilié à la département Garde, chez Mr Roupe, fille et de Auguste, Sébastien, Coulet né à sans profession et de Emilie département Louise, Coulet, sans

Transcription

Thérèse Coulet

Sur la déclaration à moi faite par profession, domiciliés à Toulon âgé de Sur la déclaration ans, profession à Tiers à moi faite domicilié à par Pierre qui a dit être Cuquier, âgé de à défunt et par soixante dix huit ans profession âgé de garçon de bureau ans, profession domicilié à Toulon qui a dit être instruit qui a dit être des décès de la à défunte

Et ont les déclarants, et par Louis Lanezza, âgé de soixante six ans Conservé, suivant la loi par moi profession de garçon de bureau, domicilié à Toulon qui a dit être instruit du décès de la défunte. Et ont lecture du

MAIRIE D présent acte a été ARRONDISSEMENT DE donnée aux

Du déclarants après mil huit cent quatre vingt dix huit, à mi heure du Lanezza

N°

Acte de Décès à assuré du décès. Signé au registre: Cuquier, Lanezza et Roure. Certifié conforme. Toulon le 3 février 1898. Pour le Maire de la ville de Toulon Signé: Roure décédé le Roure, Jules à Joseph heure du de profession à l'arrondissement âgé de Toulon (Var) ans, mé à constaté que la département à signature apposée domicilié à ci-dessus est celle de dit à Mr Roure, adjoint au Maire de la département à ville de Toulon et que foi et à doit y être ajoutée. Toulon mé à le 3 février 1898. Le Jules. département à Joseph, signé Gilbert.

Sur la déclaration à moi faite par le présent acte portant le numéro âgé de 9 a été transcrit ans, profession à sur les registres domicilié à de cette qui a dit être commune en à défunt et par exactitude de l'article 50 du âgé de code civil par ans, profession à Mr le Maire de la domicilié à Toulon pour qui a dit être remplir les fonctions de défunt ont

Et ont les déclarants, d'officier de l'Etat civil de cette commune Conservé, suivant la loi par moi

A la Garde, le 9 février 1898.

L'Officier de l'Etat civil

Joseph Lambert

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

Joseph Lambert

MAIRIE DE La Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Extrait des registres mil huit cent quatre vingt dix huit, à des heure du actes de

N° 10

Acte de Décès à l'Etat civil déposés aux archives de la mairie de Toulon. Du douze janvier an mil huit cent quatre vingt dix huit, à dix heures du matin. Acte de décès de Louise décédé le Coulet, décédé à le heure du pied profession d hôpitaux aux hospices civils âgé de à deux heures du ans, mé à du matin, âgée département de onze ans, né à domicilié à Clumane, département Bl des Basses Alpes, domiciliée à la Garde (Var) de département d'où et de fait à Toulon, fille et de Auguste Coulet et de Emilie né à Louise, Coulet, domiciliés à département à la Garde (Var) seuls

Transcription

Louise Coulet

Sur la déclaration à moi faite par renseignements. Sur la déclaration âgé de à moi faite par ans, profession à Pierre Cuquier domicilié à âgé de qui a dit être soixante dix neuf ans et par défunt et par propriétaire de garçon de bureau âgé de domicilié à Toulon ans, profession à lieu qui a dit être instruit domicilié à des décès de la définte qui a dit être et par Louis Lanezza à défunt

Et ont les déclarants, âgé de soixante six ans, propriétaire de garçon Conservé, suivant la loi par moi de bureau, domiciliés à Toulon qui a dit être instruit du décès de la défunte. Et ont les déclarants

MAIRIE D remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants signé: constaté suivant la loi par moi Louis Roure, adjoint délégué par le Maire de la ville de Toulon, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil après m'être assuré du décès et lecture du présent acte a été

MAIRIE D donnée aux déclarants ARRONDISSEMENT DE Signé au

Du registre: Cuquier, mil huit cent quatre vingt dix huit, à heure du Lanezza

N°

Acte de Décès à et Roure. Certifié conforme. Toulon le 3 février 1898. Pour le Maire de la ville de Toulon. Signé: Roure.

Nous Jules Joseph de l'arrondissement de Toulon (Var) certifions décédé le que la signature à apposé heure du ci-dessus profession à est celle de Mr Roure âgé de adjoint au ans, mé à Maire de la département à ville de Toulon et que domicilié à foi doit y être ajoutée dit à Toulon, le 4 février 1898. Le mé à Jules Joseph, signé département à Gilbert. Le présent acte ci à portant le numéro 10 a été été transcrit sur les registres département de l'Etat civil de cette

Sur la déclaration à moi faite par commune en exécution de l'article âgé 50 de du code civil ans, profession à par moi Adolphe domicilié à Lambert qui a dit être adjoint délégué à défunt et par Maire de la Garde âgé de pour remplir ans, profession à les fonctions d'officier domicilié à de l'Etat civil de qui a dit être cette commune à défunt

Et ont les déclarants. A la Garde, le 9 février 1898.

Conservé, suivant la loi par moi L'Officier de l'Etat civil

Joseph Lambert

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.